



CHAMBRES
D'AGRICULTURE

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU LOT
430 Avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 21
Fax :

N° Siret : 18460002100010
N° TVA Intracommunautaire : FR 12184600021

Référence à rappeler : 2025 / TR2505608
Objet : Abonnement MesParcelles campagne 2026

FACTURE

ORIGINAL

N° OR : OCTA 15889 1
N° Bordereau :
Pièce : TR2505608
Exercice : 2025
Date : 18-12-2025
Page : 1 / 1

22418713/73736/0079/c6 1/1
G.1332907190108744210



GAEC CHATEAU SAVIN
336 RUE DU CHATEAU
46160 GREALOU

Prestataire : BALZERGUE COLINE

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
156003 mesparcelles formule Prémium	1	399,000	399,00	20,00
156818 Offre JA -25% Premium - suivi post-installation	1	-99,750	-99,75	20,00

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00		Devise : EUR
Montant HT	299,25		299,25
Base de TVA	299,25		299,25
Montant TVA	59,85		59,85
Total TTC	359,10		359,10
Net à payer	359,10		359,10

Paiement par virement sur le compte TP de la CDA LOT ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA LOT

IBAN : FR7610071460000000100007019 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 46000 00001000070 19

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

Coupon à retourner

Virement le 08/01/26



Etablissement : D46S01 CDA LOT
0915796 GAEC CHATEAU SAVIN
Date échéance : 18-01-2026

Référence à rappeler : 2025 / TR2505608
CHQR Paiement par chèque à l'échéance
Montant Net en EUR : 359,10